



MOBILISATION

Pour refuser le démantèlement de notre hôpital, nous devons être mobilisés massivement et nous rassembler lors des rendez-vous suivants :

Grande manifestation

samedi 17 novembre à 10h

Place Paul Doumer, à Château-Thierry.

Conférence-débat

lundi 19 novembre à 20h30

Salons de l'Hôtel de Ville de Château-Thierry, en présence de Joseph Debray, président de la Fédération Hospitalière Française Picardie

Manifestation

mercredi 21 novembre matin

Devant l'ARS à Amiens

Consultation citoyenne

dimanche 25 novembre 8h à 12h

Dans toutes les communes de la CCRCT, ouverte à toute personne majeure, résidant ou non sur le territoire. Voir modalités au verso de ce document.

Pour notre hôpital et pour notre santé, mobilisons-nous, rassemblons-nous et agissons tous ensemble !

Tous unis pour notre hôpital

Plus de doute, hélas ! Le centre hospitalier de Château-Thierry est menacé. Le Schéma Régional de l'Organisation des Soins, proposé par le Directeur Général de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Picardie, dans la continuité de la Loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires, dite Loi Bachelot, le démontre. Il prévoit de supprimer, à partir de 2014, la néonatalogie, de déclasser notre maternité, de supprimer l'Unité de Soins Intensifs de Cardiologie, et de limiter l'activité de la Réanimation.

Si ce schéma était appliqué, pour se faire soigner dans ces services, il nous faudrait alors aller à Soissons, à Laon, et être transférés, le cas échéant, à Amiens !! Nous ne pouvons pas accepter ces perspectives. Notre territoire ne doit pas devenir un désert sanitaire.

Et nous savons que pour des raisons culturelles et pratiques, liées aux moyens de communication et à la proximité géographique, Reims, avec son CHU, apparaît comme étant notre destination logique. Nous devons revendiquer ce rattachement naturel et cohérent, mais nous devons avant tout nous opposer au démantèlement prévu de notre hôpital. Il ne repose sur aucune logique, ni géographique, ni financière ni de fonctionnement. C'est une injustice pour les habitants du Sud de l'Aisne et une mise en danger de la santé de chacun. Notre centre hospitalier s'est équipé depuis plusieurs années, avec des investissements lourds. Son activité est en augmentation constante et régulière. Pour améliorer encore la qualité des soins qui y sont prodigués, il doit poursuivre sa modernisation et renforcer ses partenariats avec Villiers-Saint-Denis et la clinique Saint-Martin.

Aujourd'hui, si nous voulons garder notre service public de santé, il nous faut nous rassembler, comme la Ville et la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry ont su le faire en réunissant leurs conseils à l'hôpital. Nous avons besoin de vous, chacune et chacun se doit d'agir maintenant.

“ C'est ensemble que nous devons gagner la bataille pour notre hôpital. ”

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 novembre, à 10 heures, place Paul Doumer, pour refuser le démantèlement de notre hôpital, puis, le 19 novembre, à 20h30, dans les Salons de l'Hôtel de Ville de Château-Thierry, pour une conférence-débat sur la politique de santé publique dans notre région, en présence de Monsieur Joseph Debray, Président de la Fédération Hospitalière Française Picardie. Le dimanche 25 novembre, de 8 à 12 heures, une consultation citoyenne est organisée dans votre commune. Nous vous en expliquons les modalités dans ce bulletin. Venez donner votre avis sur cette question cruciale, le droit à la santé.

Michèle Fuselier
Pdte de la CCRCT / Maire de Brasles

Jacques KRABAL
Député-Maire de Château-Thierry

LES MESURES

Ce que prévoit le SROS défini par l'ARS de Picardie

Le projet de SROS établi par l'ARS prévoit, contre l'avis unanime des élus locaux, des conseillers généraux et régionaux, des médecins, des professionnels de santé et du personnel, de réorganiser autoritairement le fonctionnement des 3 hôpitaux de Château Thierry, Laon et Soissons.

Les mesures prises :

- X** Fermeture des urgences traumatologiques et orthopédiques de 18H30 à 8H30, ainsi que les week-ends et jours fériés.
- X** Suppression de la réanimation qui est toute neuve avec un équipement de très haute technologie.
- X** Suppression des Soins Intensifs en Cardiologie. USIC
- X** Suppression de la Néonatalogie qui a toujours existé.
- X** Déclassement de la maternité du niveau 2 A au niveau 1.
- X** Obligation pour les cas les plus graves et les polytraumatisés d'aller à AMIENS et non à REIMS.
- X** Rupture des accords entre Château-Thierry et REIMS pour la cardiologie opérationnelle, la neurochirurgie vasculaire, et Godinot pour la cancérologie.



IL SE MOBILISE



J'apporte tout mon soutien aux élus et aux habitants du Sud de l'Aisne qui se battent pour défendre l'hôpital de Château-Thierry. L'ARS commet une grave erreur en décidant de poursuivre une politique qui a pourtant échoué. Voilà 10 ans maintenant que le service public de santé est détricoté et que la situation sanitaire en Picardie décroche et s'aggrave. Trop c'est trop ! Il faut en finir avec cette logique purement comptable et revenir à une véritable logique de santé publique. Ces questions méritent de vrais débats démocratiques au niveau local. La Région fera entendre sa voix à la fin du mois pour défendre un accès égal pour tous à des soins de qualité. Nous en avons les moyens. Le bras de fer ne fait que commencer."

Claude Gewerc

Président du Conseil régional de Picardie



... et de la néonatalité

LES CONSEQUENCES

sur notre santé et pour notre territoire

Tout ceci aura des répercussions sur l'économie de nos communes. Les commerçants, professions libérales et artisans paieront le lourd tribut de cette réorganisation.

Les conséquences directes :

X Délais et coûts de transport augmentés. Absence de moyens de transport en commun direct vers Soissons, Laon et Amiens.

X Plus d'opération de nuit par les chirurgiens de Château-Thierry, en cas d'urgence.

X Infarctus du myocarde et accidents cérébraux : prise en charge à Soissons ou Amiens, donc risques accrus pour les patients.

X Progressivement, nous irons vers une désertification sanitaire du Sud de l'Aisne.

X L'hôpital de Château-Thierry, qui emploie environ 800 personnes, se verra amputé de pratiquement 40% de son activité.



IL SE MOBILISE

La problématique de l'hôpital correspond à une réalité du territoire, elle touche notre vie quotidienne à tous.

Les investissements et les efforts de modernisation comme de qualité des soins ne sont absolument pas pris en compte. La réalité est simple : si l'ARS ferme des services et éloigne les centres de soins, elle met en danger la santé de nos habitants. C'est inacceptable.

Je ferai tout ce que je pourrai, avec l'appui de la plupart de mes collègues Conseillers Généraux et du Président, pour préserver le centre hospitalier de Château-Thierry. C'est capital pour notre territoire."

Georges Fourné

Vice-président du Conseil Général de l'Aisne



Délibération : refus des mesures menaçant le Centre Hospitalier de Château-Thierry

La Ville et la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry ont tenu un conseil commun le mardi 30 octobre 2012, pour soutenir les 2 hôpitaux de Château-Thierry et Villiers-Saint-Denis et refuser le SROS qui pénaliserait l'ensemble des habitants du Sud de l'Aisne.

Les élus, à l'unanimité, s'opposent :

au projet de SROS présenté par l'ARS et notamment aux mesures touchant l'hôpital de Château-Thierry, à la mise en œuvre de la communauté hospitalière de territoire avec les hôpitaux de Soissons et Laon. Ils demandent, pour des raisons de commodités d'accès, le rattachement au CHU de Reims, dans la continuité du travail réalisé dans le cadre du G10 et d'un rapprochement avec la métropole rémoise.

Vote à l'unanimité

Comparativement aux autres régions, aux indicateurs de santé les plus médiocres, on oppose le Plan Régional de Santé le plus restrictif. Ne laissons pas l'Agence Régionale de Santé créer un désert sanitaire dans le Sud de l'Aisne.

Consultation citoyenne

L'hôpital de Château-Thierry accueille les habitants du Sud de l'Aisne, mais aussi ceux des territoires limitrophes, en bordure de Seine-et-Marne ou de la Marne. Au total, ce sont plus de 100 000 personnes qui sont susceptibles de venir se faire soigner à Château-Thierry.

Il y a urgence à agir ! Le SROS doit être approuvé le 5 décembre prochain. Après cette date, il ne sera plus possible de revenir en arrière, l'activité de l'hôpital sera réduite et le processus de démantèlement mis en œuvre.

Dimanche 25 novembre, dans votre commune, venez donner votre avis sur ce droit fondamental pour chacun d'entre nous, le droit à la santé. De 8 heures à 12 heures, les bureaux de vote seront ouverts pour une grande consultation citoyenne, de type référendum.

Pour voter, il suffit :

(renseignements dans les mairies ou au 03.23.69.75.41 / 03.23.84.86.86)

- ✓ d'avoir 18 ans,
- ✓ d'une pièce d'identité,
- ✓ de se rendre dans les bureaux de vote habituels
- ✓ Le vote est possible dans une commune voisine si la vôtre ne l'organise pas
- ✓ A Château-Thierry : 8 Rue du Château, Médiathèque Jean Macé, Ecole Louise Michel, Place Victor Hugo, Ecole des Filoirs, Ecole de la Mare Aubry (dans les restaurants scolaires), Centre Social La Rotonde, Palais des Rencontres.

✓ Vous devrez choisir entre :

- Maintien des services actuels de l'hôpital de Château-Thierry et rattachement au CHU de Reims,
- Fermetures de services à l'hôpital de Château-Thierry et rattachement à la Communauté Hospitalière Territoriale de Soissons, Laon, Amiens.

TOUS ENSEMBLE, RASSEMBLONS-NOUS ET DÉFENDONS NOTRE DROIT FONDAMENTAL À LA SANTÉ.